

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 novembre 2007**

Délibération n° 2007-4513

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon**

objet : **Versement d'une participation financière à l'élaboration du plan de déplacements inter-entreprises de Lyon-Presqu'île**

service : **Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération**

Rapporteur : Madame Rabatel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 2 novembre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 13 novembre 2007

Présents : MM. Collomb, Da Passano, Dumont, Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Blein, Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chapas, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, M. Nissanian, Mme Orcel-Busseneau, MM. Pacalon, Perret, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Mme Spiteri, MM. Terrot, Tête, Thivillier, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Marquaille), Polga (pouvoir à M. Pacalon), Daclin (pouvoir à Mme Guillaume), Balme, Brillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Brochier (pouvoir à Mme Bargoin), Mmes David (pouvoir à Mme Petitjean), Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), Desbazeille (pouvoir à M. Petit), MM. Galliano (pouvoir à M. Laurent), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Lelièvre), Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Mosnier-Laï (pouvoir à Mme Reynaud), M. Nardone (pouvoir à M. Broliquier), Mme Peytavin (pouvoir à M. Chevailler), MM. Serres (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Téodori (pouvoir à M. Guétaz), Terracher (pouvoir à M. Girod), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mme Pedrini, MM. Vesco, Barge, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Mme De Coster, M. Guillemot, Mmes Pallega, Pesson, MM. Philip, Rendu, Touati, Vial.

Séance publique du 12 novembre 2007**Délibération n° 2007-4513**

commission principale : développement économique

commune (s) : Lyon

objet : **Versement d'une participation financière à l'élaboration du plan de déplacements inter-entreprises de Lyon-Presqu'île**

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis quelques années, la question de l'articulation des temps des salariés, des entreprises et du territoire se développe.

Dans ce contexte, la mission Espace des temps de la Communauté urbaine a engagé depuis 2002, via le programme européen Equal "Articuler les temps pour développer les compétences" piloté par Agefos-PME, des actions de services aux salariés (modes de garde d'enfants, crèches inter-entreprises, déplacements des salariés, offres de services divers sur les temps de pause).

Depuis 2006, la démultiplication de ces actions a été engagée sur des territoires de la Communauté urbaine, en particulier dans le domaine des déplacements des salariés avec la mise en chantier de plans de déplacements inter-entreprises (PDIE). C'est ainsi que la zone artisanale de Perica sur le Plateau Nord et le parc technologique de Saint Priest ont mis à l'étude leur PDIE de zone afin de mutualiser les moyens, les besoins et les études préalables, d'où une économie d'échelle conséquente.

Pour l'année 2007, l'association Tendance Presqu'île, qui réunit l'ensemble des acteurs économiques du centre-ville de Lyon, a décidé de mettre en place un plan de déplacements inter-entreprises afin de réduire les nuisances environnementales de la Presqu'île, organiser de façon collective les déplacements sur ce secteur (pour les salariés, les clients, les fournisseurs) et mieux harmoniser l'articulation des temps des salariés entre vie privée et vie professionnelle.

Un comité de pilotage a été constitué réunissant les principaux acteurs concernés (Communauté urbaine, ville de Lyon, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), région Rhône-Alpes, Chambre de commerce et d'industrie (CCI), association Tendance Presqu'île). Il convient maintenant de s'engager dans un diagnostic "transports" précis qui permettra de proposer des actions concrètes visant à constituer le plan de déplacements de la Presqu'île.

L'idée retenue est innovante et consiste à mettre en place un poste de conseil en mobilité locale par la création d'un emploi en contrat à durée déterminée (CDD) de 24 mois avec l'appui (coaching) d'un bureau d'études spécialisé dans le domaine des transports. Ce dispositif au service des entreprises, des commerces et des acteurs institutionnels sur une durée longue permettra à la fois de continuer la sensibilisation des commerces et des entreprises de la Presqu'île, de réaliser le diagnostic "déplacements", de faire des propositions d'actions intra et inter-entreprises, mais également de suivre la mise en œuvre concrète des actions.

Dans un courrier en date du 20 juillet 2007, l'association a demandé un soutien financier à la mission Espace des temps de la Communauté urbaine qui participe à la mise en place d'autres PDIE de l'agglomération.

Cette démarche est cofinancée par l'Ademe, la région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine et les entreprises volontaires. Le coût global envisagé pour l'opération est d'environ 118 525 € TTC, financés de la façon suivante :

- Communauté urbaine (mission Espace des temps) :	10 000 €
- Ademe :	13 750 €
- région Rhône-Alpes :	50 000 €
- association Tendance Presqu'île :	44 775 €

Afin de soutenir cette démarche innovante sur ce territoire de centre-ville, il est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association Tendance Presqu'île qui pilote cette expérimentation ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention à l'association Tendance Presqu'île de 10 000 € pour l'élaboration du plan de déplacements inter-entreprises de Lyon-Presqu'île.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention correspondante.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - Espace des temps - direction de la prospective et de la stratégie d'agglomération - compte 0657 480 - fonction 020 - centre de gestion 120 400 - ligne de gestion 020131.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,